

**Avis adopté**

Séance plénière du 25 octobre 2023

*Inégalités, pouvoir d'achat, éco-anxiété : agir sans attendre pour une transition juste*  
*Rapport annuel sur l'état de la France en 2023*

**Déclaration du groupe Agriculture**

Le rapport annuel 2023 est un texte dense et d'une grande richesse documentaire. Il dresse un portrait intéressant de la population française, de ses aspirations et des réponses que peuvent apporter les acteurs de la société civile.

Pour le secteur agricole, nous souhaitons insister sur deux points, mis en avant dans ce rapport : les énergies renouvelables et l'engagement dans une transition juste.

À propos des énergies renouvelables, la profession agricole est partie prenante dans leur production, elle contribue ainsi à la transition et à la souveraineté énergétique de notre pays.

Pour se réaliser, cette ambition a besoin d'un accompagnement adapté de ces filières en développement.

Si nous voulons faire du défi énergétique une réelle opportunité pour l'agriculture, des garanties à plus long terme permettant de concilier l'activité énergétique avec le maintien de la production agricole sont indispensables. Les discussions en cours au Parlement sur l'agrivoltaïsme en sont une illustration actuelle.

Les enjeux sont multiples : préserver la souveraineté alimentaire de la France, assurer l'acceptabilité des projets et contribuer aux dynamiques territoriales.

Sur l'engagement dans une transition juste, d'une manière générale, le rapport souligne que les entreprises doivent s'impliquer davantage pour adapter leur activité au changement climatique. Pour le secteur agricole, c'est un engagement permanent et quotidien. Pour le renforcer, celui-ci doit bénéficier d'un accompagnement, notamment par de nouvelles solutions issues de la recherche. Ainsi, il faut développer les travaux de R&D dans plusieurs domaines : en agronomie, climatologie, hydrologie et technologie. Le travail sur ces innovations doit être mené de concert avec les agriculteurs pour ensuite être diffusé plus facilement auprès d'eux. Ces innovations leur permettront de mieux maîtriser l'emploi de ressources, et sans aucun doute de réduire la part d'intrants, tout en préservant les rendements.

**Le groupe a voté pour.**